

# Actualités FPr

163, 15.2.2006

## Sommaire

1. Accréditation des HES: nouvelles directives
2. Vaud: formations pour les jeunes sans place d'apprentissage
3. chance 06: campagne en faveur des places d'apprentissage, ouverture du site Internet
4. Commission de recours du DFE: décision concernant le financement d'ordonnances de formation
5. Vaud: offres de passerelles de la MP aux universités
6. La situation sociale des étudiant-e-s
7. Login: formation initiale dans les transports publics
8. Zoug: création d'une école supérieure technique et design
9. PNR: processus de sélection 2006/07
10. Publications: statistique de l'éducation 2005; étudiants et diplômés, scénarios 2005-2014; manuel bâlois pour le mentoring

## Documents complémentaires

Login – Formation professionnelle dans les transports publics: Interdépendance des métiers  
Un nouveau défi pour les hautes écoles spécialisées (HES) et la Confédération: L'accréditation des HES  
Manifestations

### Impressum:

Éditeur: Conférence suisse des offices de formation professionnelle CSFP et Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT  
Copyright: CSFP et OFFT, diffusion libre (sauf indication contraire) Prière d'indiquer la source et d'envoyer un justificatif à la rédaction  
Collaborateurs: Annemarie Abbondio (ao), Jacques Amos (ja), Josette Fallet (jf), Daniel Fleischmann (df), Phuoc Ngo (pn) et Emil Wettstein (wt)

Membres du groupe de pilotage: Robert Galliker, CSFP; Dani Duttweiler, OFFT; Yvonne-Marie Ruedin, CRFP  
Rédacteur responsable de la présente édition: Daniel Fleischmann, Schaffhausen (mailto:daniel.fleischmann@swissworld.com). Traduction: Josette Fallet  
Pour s'abonner et/ou se désabonner ainsi que pour annoncer des changements d'adresse mailto:adm@afpr.ch  
Les éditions précédentes peuvent être consultées sur Internet: <http://www.afpr.ch>

## 1. Accréditation des HES: nouvelles directives

df. La loi sur les HES demande l'accréditation des HES et de leurs filières d'études. Elle correspond en cela à la Déclaration de Bologne: les pays présents s'engageaient à organiser des systèmes d'accréditation et d'assurance qualité dans le domaine des hautes écoles. L'OFFT ouvrira ce printemps l'audition au sujet des directives pour l'accréditation et la convention entre la Confédération et les cantons concernant la délégation à des tiers. Pour en savoir plus: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3332.pdf>

## 2. Vaud: formations pour les jeunes sans place d'apprentissage

ja. "Le Repuis" à Yverdon est une institution offrant des formations professionnelles à des jeunes libérés de la scolarité obligatoire et sans formation professionnelle initiale. Un nouveau centre récemment inauguré mettra en oeuvre l'approche personnalisée d'enrichissement des compétences (APEC), instrument pédagogique de l'institution. La première année de formation se déroule dans le centre. Elle est suivie d'une phase de qualification organisée en collaboration avec des entreprises, délivrant selon les cas et la durée une attestation interne, une attestation fédérale, voire un CFC.

Informations complémentaires auprès de Claudine Robert, directrice, 024 447 40 80, e-mail [cfpsyverdon@lerepuis.ch](mailto:cfpsyverdon@lerepuis.ch) <http://www.lerepuis.ch/accueil/index/index.html> Le concept pédagogique peut être téléchargé à l'adresse <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3337.pdf>

## 3. chance 06: campagne en faveur des places d'apprentissage, ouverture du site Internet

ao. Véritable plate-forme des informations en matière de places d'apprentissage, le site Internet <http://www.chance06.ch> rassemble sous un même lien les offres existantes. La campagne est due à une initiative conjointe de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Elle a par ailleurs pour but

de valoriser la vignette "Entreprise formatrice".

Communiqué de presse:

<http://www.afpr.ch/pdf/afpr3326a.pdf> ; informations de base concernant le marché des places d'apprentissage: [www.afpr.ch/pdf/afpr3326b.pdf](http://www.afpr.ch/pdf/afpr3326b.pdf)

## 4. Commission de recours du DFE: décision concernant le financement d'ordonnances de formation

df. La Commission de recours du DFE (Reko) a admis la plainte déposée par une association professionnelle au sujet du soutien financier de la Confédération pour l'élaboration d'une ordonnance de formation. L'OFFT avait attribué à l'association 50'000 francs pour la réalisation des travaux. De l'avis de la Reko, elle a violé son devoir de clarification concernant le montant effectivement revendiqué au titre de soutien. Décision de la Reko (n'existe qu'en allemand): <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3328.pdf>

## 5. Vaud: offres de passerelles de la MP aux universités

ja. Depuis la rentrée scolaire 2005, les titulaires vaudois d'une maturité professionnelle ont la possibilité de suivre des cours dans un gymnase de Lausanne en vue d'obtenir le certificat d'examen complémentaire prévu dans l'ordonnance de la LFPr et connu sous le nom de "passerelle MP-universités/EPF". Les portes des universités et des écoles polytechniques leur sont alors ouvertes. Une trentaine de jeunes sont actuellement inscrits, soit en cours de jour, soit en cours du soir.

Plus d'informations: Séverin Bez, directeur général des gymnases vaudois, 021 316 34 29, ou Eric Rihs, directeur du Gymnase de la Cité, 021 316 35 30.

Le communiqué de presse peut être téléchargé à l'adresse <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3319.pdf>

## 6. La situation sociale des étudiant-e-s

df. Les HES contribuent davantage que les universités au brassage des milieux "professionnels" et "académiques". Alors que la proportion de celles et ceux dont au moins un

parent est diplômé d'une haute école s'élève à 42 % dans les HEU, ce taux n'est plus que de 23 % dans les HES. Ces constats ressortent du rapport "La situation sociale des étudiantes et des étudiants en Suisse en 2003". Autre fait important: 20,1 % des étudiants HES à plein temps bénéficient d'une bourse; le taux n'est plus que 15,5 % dans les universités.

Téléchargement:

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen\\_\\_quellen/blank/blank/soz\\_lag/07/07\\_00.ContentPar.0002.DownloadFile.tmp/Situation\\_sociale\\_2005.pdf](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/soz_lag/07/07_00.ContentPar.0002.DownloadFile.tmp/Situation_sociale_2005.pdf) ou  
<http://www.afpr.ch/pdf/afpr3296.pdf>

## 7. Login: formation initiale dans les transports publics

jf. Login - communauté de formation des transports publics - a organisé récemment le 6e Infomarket au Centre Löwenberg près de Morat. Les quelque 500 apprenants conviés à cette manifestation ont pu entrer en contact leur futur employeur potentiel, l'une des vingt entreprises des transports publics présentes, et poser des jalons pour leur future carrière. 1350 apprenants sont actuellement en formation dans les 35 entreprises affiliées à login qui offrent une formation initiale dans des secteurs variés : commerce, technique, informatique, logistique, construction de voies et nettoyage de bâtiments. Pour en savoir plus sur l'Infomarket et login :  
<http://www.afpr.ch/pdf/afpr3312.pdf> et  
<http://www.login.org/index.php?id=42&lang=1>

## 8. Zug: création d'une école supérieure technique et design

ao. La "Schreiner-Technikerschule Zug STZ" (Ecole technique de menuiserie de Zug) sera transformée en "Höhere Fachschule für Technik und Gestaltung HFTG" (Ecole supérieure technique et design). Le Grand Conseil zougais a approuvé sans opposition les modifications nécessaires de la loi scolaire et de la loi sur la formation professionnelle. La nouvelle ES mettra l'accent sur les domaines technique et design. Pour en savoir plus (document en allemand):

<http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3314.pdf>

## 9. PNR: processus de sélection 2006/07

df. Le 31 janvier 2006, le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) a invité les milieux intéressés à émettre des propositions de thèmes pour de nouveaux programmes nationaux de recherche (PNR). Le délai de remise des propositions échoit le 31 mars 2006.

Pour en savoir plus:

[www.sbf.admin.ch/htm/forschung/nfp-f.html](http://www.sbf.admin.ch/htm/forschung/nfp-f.html)

## 10. Publications: statistique de l'éducation 2005; étudiants et diplômés, scénarios 2005-2014; manuel bâlois pour le mentoring

wt. La nouvelle édition de la "Statistique de l'éducation 2005" (Leporello avec des chiffres-clés) vient de paraître. Téléchargement:

[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/bildung\\_und\\_wissenschaft/uebersicht/blank/publikationen.Document.67937.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/bildung_und_wissenschaft/uebersicht/blank/publikationen.Document.67937.html)

La publication peut être obtenue gratuitement. La commander par mail:[order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch) ou par 032 713 60 60.

L'Office fédéral de la statistique publie des estimations concernant l'évolution des effectifs sous le titre "Etudiants et diplômés des hautes écoles: scénarios 2005-2014". Téléchargement:  
[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/bildung\\_und\\_wissenschaft/uebersicht/blank/publikationen.Document.65349.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/bildung_und_wissenschaft/uebersicht/blank/publikationen.Document.65349.html) ou  
<http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3174.pdf>

Grâce à l'expérience acquise au cours des six années écoulées, les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville ont publié un manuel intitulé "Mentoring für Jugendliche zwischen Schule und Beruf" (Jeunes à la charnière entre école obligatoire et profession).

Informations: Elisabeth Nussbaumer, 061 927 28 16, <mailto:elisabeth.nussbaumer@bl.ch>

Pour en savoir plus (présentation de la publication en allemand):

<http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3336.pdf>

## Login – Formation professionnelle dans les transports publics

# Interdépendance des métiers

ActualitésFPr 163 du 15 février 2006

**Login – communauté de formation des transports publics – est née le 1er janvier 2002 de la collaboration entre les CFF et le BLS. Trente-cinq entreprises y sont aujourd'hui affiliées. L'une des principales tâches de login consiste à proposer des apprentissages intéressants et à assumer ainsi sa responsabilité sociale. L'offre porte sur les professions suivantes : employé-e de commerce (branches transports publics et agence de voyage), gestionnaire en logistique, polymécanien-ne, automaticien-ne, constructeur de voies de communication, nettoyeur/euse de bâtiments. Login tient à amener sur le marché de l'emploi des collaboraires et collaborateurs responsables et qualifiés, dotés de l'esprit d'entrepreneur.**

*Josette Fallet*

Le Centre de formation du Löwenberg près de Morat ressemblait à une ruche bourdonnante, samedi 21 janvier, à l'occasion du 6e Infomarket organisé par login. La manifestation avait cette année un double objectif. Comme le veut la tradition, elle a donné aux quelque 500 apprenants en deuxième et dernière année de formation la possibilité de rencontrer une vingtaine des entreprises et de nouer d'utiles contacts en vue de leur future recherche d'emploi. Pour la première fois en 2006, la réunion était aussi destinée aux conseillers en orientation professionnelle et aux représentants des médias. Les formateurs de login se sont attachés à leur brosser un tableau réaliste de la situation, à commencer par celle des places d'apprentissage.

Plus de 1350 apprenants se préparent à leur avenir professionnel auprès de la communauté de forma-

tion login et des ses 35 membres. Ils acquièrent leur formation professionnelle initiale dans des secteurs variés : commerce, technique, informatique, logistique, construction de voies et nettoyage de bâtiments.

Grâce à la création de nouvelles places d'apprentissage pour la rentrée 2006, des possibilités sont encore offertes dans les secteurs susmentionnés en Suisse romande. Le numéro de téléphone 0848 822 422 renseigne tout comme le site internet [www.login.org](http://www.login.org). Il suffit de consulter en ligne la liste des places à pourvoir.

Chez login, le recrutement d'apprenants se déroule tout au long de l'année. Les jeunes qui s'y prennent assez tôt mettent davantage d'atouts de leur côté que ceux qui commencent tardivement leur recherche. Le site internet leur donne toutes les informations utiles; il comprend un bulletin d'inscription téléchargeable qui indique la marche à suivre pour envoyer le dossier de candidature.

Les conseillers de formation de login sont régulièrement en contact avec les offices d'orientation professionnelle et tiennent des stands d'information dans le cadre des salons des métiers et autres expositions consacrées au choix professionnel. Tous les jeunes dont le dossier a été retenu passent un test d'aptitudes gratuit; c'est le passage obligé pour accomplir un stage de trois jours dans l'une des entreprises formatrices.

Qu'est-ce qui motive les jeunes à opter pour les transports publics? Les réponses les plus fréquentes mettent en évidence la variété des activités et le goût pour le service public. Dès le début de leur formation, les apprenants sont confrontés à la mobilité professionnelle; ils changent de lieu d'affection tous les six mois.

Depuis sa création, login expérimente de nouvelles voies de formation. Elle tient à insuffler d'emblée l'esprit d'entreprise aux apprenants, par exemple par le biais des concepts Junior Business Team et Junior Station, et à leur faire prendre conscience de l'interdépendance des métiers entre eux.

Dans le premier cas, les apprenants (employés de commerce, constructeurs de voies) travaillent en groupes autonomes et traitent tâches et projets divers avec le soutien de coaches. Comme dans une petite entreprise, ils sont chargés de mandats ou de projets; ils se fixent des objectifs, planifient les travaux et conviennent des délais.

Indépendance, auto-gestion et sens des responsabilités sont ainsi encouragés. Dans le second cas, les employés de commerce en formation dans quatre gares CFF et celle de Blonay (GoldenPass Line, mieux connue sous la dénomination Montreux-Oberland bernois MOB) y accomplissent les tâches quotidiennes en toute autonomie.

Login confie d'emblée des responsabilités à ses apprenants. Ils sont par exemple associés à l'organisation de manifestations et à la gestion de processus. C'est ainsi que les employés de commerce participent activement à la gestion des dossiers de candidature, organisent et supervisent les tests d'aptitudes. Leur présence à cette occasion a sans aucun doute de quoi rassurer les jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage.

Certains apprentissages ont davantage la cote que d'autres. La formation d'employé-e de commerce en agence de voyage figure au haut du tableau. En revanche, d'autres professions comme celle de nettoyeur de bâtiments souffrent encore d'une connotation négative alors qu'elle offre pourtant de réelles perspectives professionnelles aux porteurs du certificat fédéral de capacité. Les exigences sont plus élevées qu'il n'y paraît de prime abord. De l'a-

## Principales entreprises membres de login

Bern Lütschberg Bahn (BLS), GoldenPass Services Montreux, RailAway, Frantour, CFF Services centraux, CFF Division Voyageurs, CFF Division Infrastructure, CFF Cargo SA, CFF Immobilier, Securitans Public Transport Security AG, Swissport Zürich AG, Swissport Basel AG, Swissport Genève SA, Swiss International Airlines, Regionalverkehr Mittelland (RM), Rigi Bahnen, Transports publics genevois (TPG), Schweizerische Südostbahn (SOB), Walo/Gleis AG, Zentralbahn (zb)

vis des formateurs de login, le potentiel demeure énorme dans les secteurs de la logistique et du nettoyage car les emplois n'y seront pas remplacés par des machines.

Parmi les prestations offertes par login figure aussi la formation des formateurs/trices qui sont les principaux partenaires des apprenants durant leur formation initiale.

Depuis janvier 2006, login assure la formation des pilotes de locomotive ouverte aux personnes titulaires d'un certificat fédéral de capacité (apprentissage d'au moins trois ans reconnu par l'OFFT) ou d'un certificat de maturité. Pour y accéder, les intéressés doivent avoir subi un examen médical et un test d'aptitude psychologique. Cette second formation est dispensée en cours d'emploi ou à plein temps. Conçue pour les collaborateurs/trices des entreprises ferroviaires, elle est aussi accessible aux freelancer, autrement dit aux personnes sans contrat fixe avec une des entreprises affiliées à login.

Pour en savoir plus sur la communauté de formation des transports publics, consulter le site [www.login.org](http://www.login.org)

Josette Fallet est membre de la redaction de ActualitésFPr et bbaktuell. mailto:fallet@edk.ch

## Un nouveau défi pour les hautes écoles spécialisées (HES) et la Confédération

# L'accréditation des HES

ActualitésFPr 163 du 15 février 2006

**La loi sur les HES demande l'accréditation des HES et de leurs filières d'études. Elle correspond en cela à la Déclaration de Bologne: les pays présents s'engagent à organiser des systèmes d'accréditation et d'assurance qualité dans le domaine des hautes écoles.**

*Nicole Schaad*

Le nouvel article (LHES, art.17a) concernant l'accréditation et l'assurance qualité prévoit pour l'essentiel que la responsabilité d'assurer et d'encourager la qualité de l'organisation et des prestations dans ces hautes écoles (enseignement, recherche, prestations à des tiers et perfectionnement) incombe à la Confédération, aux cantons et aux HES. On y précise en outre que les HES et leurs filières d'études doivent être accréditées et que le DFE est l'instance compétente. Subsiste néanmoins la possibilité de déléguer à des tiers externes l'examen des demandes d'accréditation et, dans des cas dûment motivés, la décision d'accréditation également. Trois variantes sont en fait possibles: 1) Le DFE examine et accrédite. 2) L'examen est confié à des tiers et le DFE accrédite. 3) L'examen et l'accréditation sont confiés à des tiers.

### L'OFFT édicte des directives

Cette réglementation fonde les bases d'un système d'accréditation dont la structure est relativement ouverte. La Confédération et les cantons doivent maintenant déterminer qui seront les tiers retenus et sous quelles conditions. L'OFFT élabore actuellement des directives pour l'accréditation; elles définissent la procédure et règlent les compétences. Il s'agit de tenir compte de manière appropriée tant

des normes nationales et internationales que des aspects spécifiques des HES. Pour que l'accréditation revête l'importance nécessaire et soit acceptée par les HES, l'OFFT a très vite recherché la collaboration des partenaires: la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP), la Conférence suisse des HES (CSHES) et la Commission fédérale des HES (CFHES) (1). La convention concernant la délégation à des tiers et les directives sur l'accréditation seront présentées ces prochains mois aux milieux intéressés pour audition (encadré).

### L'audition commence ces semaines

L'OFFT élabore en ce moment les directives pour l'accréditation et la convention entre la Confédération et les cantons concernant la délégation à des tiers. Les premiers projets sont à disposition. Les audits dans les différents milieux intéressés se dérouleront probablement d'avril à juillet 2006. Les documents juridiques concernant l'accréditation pourront ainsi entrer en vigueur jusqu'à fin 2006. Les responsables de l'OFFT misent sur une plate-forme d'accréditation de la Confédération, opérationnelle dès le 1er janvier 2007 pour les premières accréditations.

### Une démarche en trois étapes

A quoi ressemble la future procédure d'accréditation? La qualité est au centre de l'accréditation. Conformément aux pratiques internationales, elle est déterminée par une démarche en trois étapes. L'auto-évaluation de la HES qui présente sa demande constitue la première étape. Dans un deuxième temps suit une évaluation externe par un groupe de

(1) La CFHES statue sur l'examen des demandes pour l'admission de tiers et prend position sur les résultats des contrôles en vue de l'accréditation.

trois à cinq pairs qui examinent la qualité de la HES ou de la filière d'études. Dans ce but, ces experts ont des entretiens avec la direction, les professeurs et les étudiants et analysent la documentation écrite. Leur rapport final contient un profil des points forts et des points faibles de la haute école et une proposition pour la décision d'accréditation. Avant d'être transmis au DFE, ce rapport peut faire l'objet d'une prise de position de la HES qui a déposé la demande. Lors de la décision finale d'accréditation par le DFE, trois variantes sont possibles: accréditation, accréditation avec réserves (à lever dans un délai utile) ou accréditation refusée.

L'accréditation vaut en règle générale pour au moins sept ans. En l'accordant, le DFE reconnaît les diplômes d'une filière d'études. La reconnaissance internationale des diplômes sur le marché sans cesse en extension des hautes écoles devrait s'en trouver améliorée. L'accréditation est avant tout une procédure qui touche à des contenus; elle garantit un niveau minimum. Elle est une condition contraignante s'il s'agit d'autoriser une «nouvelle» HES ou une «nouvelle» filière d'études et demande que soient vérifiés des aspects de politique éducative. (encadré)

### Comment se déroule une accréditation

Avant que les activités d'une HES ou d'une filière d'études puissent commencer, les porteurs du projet doivent demander une autorisation provisoire au DFE. Si l'examen des aspects de politique éducative est positif, ils reçoivent le feu vert pour se lancer. Ensuite, dans un délai utile ou, pour les filières d'études, avant la remise des premiers diplômes, ils doivent entreprendre une accréditation. L'autorisation définitive se fondera de nouveau sur cette procédure.

### Les HES passent pour accréditées

Qui doit se faire accréditer et quand? Les responsables de l'OFFT sont conscients que l'accréditation est une procédure relativement coûteuse . et qui demande des moyens. Il s'agit donc de mettre sur pied une procédure si possible simple et efficace, qui réponde aux exigences internationales. Il faut y inclure les décisions prises à la suite des contrôles de qualité qui ont déjà eu lieu. Dans la mesure où les sept HES légalement agréées se sont soumises

en 2003 à une procédure d'autorisation, elles passent pour accréditées. Il en est de même pour les 300 filières d'études dans les domaines TED (technique, économie, design) et SSA (santé, travail social, arts). Une «Peer-Review» dans le cadre de la Confédération ou une procédure de reconnaissance analogue de la CDIP menée à chef avec succès leur confère également ce statut. Dans leurs traits essentiels, les deux procédures sont comparables à l'accréditation.

Sur la base de ces prémisses, l'OFFT prévoit 30 accréditations pour les deux ans à venir. Il s'agit des filières du «Bachelor» qui ont commencé après 2003 et n'ont donc encore pas été examinées. En outre, on planifie pour cette année l'accréditation pilote des trois filières de «Master» en architecture qui, à titre exceptionnel, ont déjà commencé. L'OFFT compte avec un plus grand nombre de demandes d'accréditation au cours du semestre d'hiver 2008/2009 pour des filières de «Master» qui doivent recevoir l'accréditation avant la remise des premiers diplômes (après un an et demi en règle générale).

### Perspectives d'avenir

En se projetant dans le paysage des hautes écoles suisses qui devrait être réalisé en 2012, il s'agit de voir quelle forme pourrait prendre un cadre commun d'accréditation et d'assurance qualité dans les HES et les universités. Examinera-t-on alors seulement les systèmes d'assurance qualité (point de départ du système dans les universités suisses)? Ou l'accréditation du processus à la place de l'accréditation des programmes (tendance à moyen terme en Allemagne)? Ces questions se doivent d'être clarifiées par une discussion sur les contenus et les objectifs des exigences de qualité dans les différents milieux (étudiants, monde de la politique, société, économie). Dans l'intervalle, il ne fait pas de doute que les procédures de contrôle de la qualité et les accréditations à venir permettront aux HES de continuer à se développer et à se profiler dans le contexte national et international.

Nicole Schaad est collaboratrice à l'OFFT; elle est responsable du secteur des HES et chef de projet; e-mail [nicole.schaad@bbt.admin.ch](mailto:nicole.schaad@bbt.admin.ch)

# Calendrier des manifestations

**Edition 163, 15.02.2006**

## **22 mars 06 5e Forum Maturité Professionnelle**

Thème: Qualification du corps enseignant dans les écoles de maturité professionnelle. Base de discussion: l'aide-mémoire X, adopté par la Commission Fédérale de Maturité Professionnelle et approuvé par l'Office Fédéral de la Technologie et de la Formation Professionnelle OFFT. Le Forum s'adresse aux directeurs/trices des offices cantonaux de formation professionnelle, aux responsables des sections de maturité professionnelle dans ces offices et au directeurs/trices des écoles de maturité professionnelle. Lieu: Novotel Bern Expo, 09.00-16.00 Uhr, inscription avant le 1er mars 2006: ebmk-cfmp@bluewin.ch Le nombre des participant-e-s est fixé à 110 personnes.

## **05 avril 06 Journées GetJobNow 2006**

Les journées GetJobNow 2006, organisées à l'intention des enseignants des écoles de formation professionnelle et des responsables de l'orientation professionnelle, sont destinées à apporter du soutien aux personnes impliquées dans des activités permanentes de prévention du chômage auprès des jeunes. Lors de la journée, des informations détaillées seront données sur une série de projets, leurs concepts et leurs instruments. Lieu: ISPFP Lausanne. Délai d'inscription: 31 mars 2006. Programme de la journée: [http://www.getjobnow.ch/fr/praxistag\\_programm.html](http://www.getjobnow.ch/fr/praxistag_programm.html)

## **5 avril 06 Journée d'étude intégration professionnelle**

Thème: „Intégration professionnelle des jeunes adultes - des réponses possibles“. Public-cible: Directions et responsables de formatif des institutions ainsi que les représentant-e-s des Offices AI et des Services cantonaux de la formation professionnelle. Lieu: Hôtel Elite Bienne, 9h30 à 16h15. Délai d'inscription 1er mars 2006. Programme voir [www.insos.ch](http://www.insos.ch) Le nombre des participant-e-s est limité.

## **18 - 19 mai 06 CSD Assemblée générale au Valais**

## **23 mai 06 Conférence de mai 2006**

Journée sur la formation professionnelle, organisée par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

---

Ce calendrier indique les manifestations annoncées à la rédaction du bulletin ActualitésFPr; elles y sont classées dans l'ordre chronologique des événements. D'autres réunions importantes y sont aussi mentionnées dans un souci d'éviter le chevauchement de différentes manifestations. Le choix incombe à la rédaction d'ActualitésFPr. Si votre manifestation n'y figure pas, nous vous invitons à l'enregistrer à l'adresse [http://www.berufsbildung.ch/fmi/xsl/bbav\\_addrecord.xsl](http://www.berufsbildung.ch/fmi/xsl/bbav_addrecord.xsl). Nous prendrons votre enregistrement en considération à la condition que la manifestation annoncée s'adresse aux spécialistes de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle ou du marché du travail et qu'elle traite un thème spécifique à l'un de ces groupes. Vous trouverez bien d'autres indications dans la version allemande du calendrier à l'adresse <http://www.bbaktuell.ch/pdf/Veranstaltungen.pdf>